



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des
Députés

Luxembourg, le 2 novembre 2017

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Economie au sujet du « Nation Branding ».

Il y a un an la nouvelle signature du Luxembourg, telle qu'imaginée par le gouvernement, a été présentée au grand public.

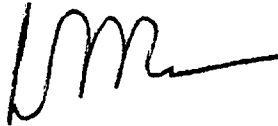
Un an plus tard, le bilan est plutôt mitigé. Alors qu'un appel à projets lancé pour la réalisation d'un film d'animation promouvant le Luxembourg et ses valeurs a pu aboutir et un montant de 396.000 euros alloué à ladite production, le concours visant à développer un objet emblématique et symbolique représentant le Luxembourg n'a pas été couronné de succès. Lancé en janvier dernier, seulement 15 dossiers ont été reçus et aucun objet n'a su convaincre le jury institué à cette occasion.

A en croire le *Lëtzebuurger Land*, cette mésaventure était avant tout due à un appel d'offres mal ficelé et des conditions du « marché » difficiles à remplir. Selon le *Lëtzebuurger Land*, l'objet était en effet censé incarner les nouvelles « valeurs » du Luxembourg, i.e. « dynamique, ouvert et fiable » et la journaliste de continuer « *Wie läßt sich ein dermaßen nichtssagendes Statement materiell umsetzen ?* » L'objet était par ailleurs censé être une œuvre nouvelle et en même temps avoir un haut degré de reconnaissance nationale. Il s'agirait ensuite de créer un objet pour l'usage de tous les jours et enfin porter la signature du Luxembourg. Les offrants étaient donc invités à produire endéans deux mois quelque chose de tout nouveau, de typiquement luxembourgeois et servant à l'usage quotidien. En même temps, le coût en rapport avec la confection des dossiers restait à charge des « soumissionnaires ». A noter enfin que le cahier des charges de l'appel d'offres mentionnait que « Les droits de vente au public sont réservés exclusivement à l'organisation de cet appel à projets. » De même, « le créateur reste le propriétaire des droits d'auteurs [mais] cédera les droits d'utilisation exclusifs à l'organisation pour la commercialisation des produits. »

C'est dans ce contexte que j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- Monsieur le Ministre entend-il lancer un nouvel appel à candidatures pour la confection d'un objet « national » ?
- Dans l'affirmative, quelle sera cette fois-ci l'enveloppe financière mise à disposition des « soumissionnaires » ?
- Monsieur le Ministre peut-il me chiffrer l'ensemble des dépenses déjà engagées et projetées sur les prochaines années dans le contexte du « *nation branding* » ?
Monsieur le Ministre peut-il ventiler ces dépenses ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Laurent Mosar
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Maria Mathieu
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.221
Fax : 466.966.210
e-mail : mmathieu@chd.lu

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 2 novembre 2017

Objet : Question parlementaire n° 3419 du 02.11.2017 de Monsieur le Député Laurent Mosar

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Pour le Président de la Chambre des Députés

Marc Angel
Membre du Bureau de la Chambre des Députés